

CAP'VACANCES

Aide aux vacances Pour les 18/25 ans



Séjour... Solidaire ?

Culturel ?

Touristique ?

« Prends ton projet en main... »

Intitulé du séjour 2023:

.....

<p><i>Cadre réservé</i></p>	<p>Reçu par :</p> <p>Le :</p>
<p><i>Observation :</i></p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>N° demande</p> <p>.....</p>

Destination :

Type de séjour :

**** Catégorie 2**

- Humanitaire
- Solidaire
- Linguistique
- Sportif

*** Catégorie 1**

- Circuit découverte
- Famille
- Touristique

PROJET : Individuel Collectif

Nombre de participants pour les projets collectifs : Fille : _____ Garçon : _____

Voyagistes :

LINA Voyages

Autre* Précisez :

*Assurez-vous que votre prestataire de voyage accepte le mode de paiement par bon administratif

Moyens de transport :

- Train
- Avion
- Bateau
- Autre

Précisez

Types d'hébergement :

- Camping
- Auberge de jeunesse
- Hôtel
- En famille
- Autre

Précisez :

Informations complémentaires

Liste des participants

Nom	Prénom	Né(e)le	Téléphone

Budget prévisionnel

	Dépenses		Recettes
Transport		Apports personnels	
Hébergement		Aides sollicitées	
Autre		Autres aides	
TOTAL		TOTAL	

Coût par personne

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- . Avoir entre 18 et 25 ans
- . Être domicilié(e) à Vitry sur Seine
- . Accepter et signer le règlement du dispositif Cap Vacances

Pièces à fournir

- . Justificatif d'identité
- . Justificatif de domicile
- . Justificatif d'acompte versé
- . Devis transport (billet d'avion, bateau, train)

Informations

- ▶▶ L'octroi du soutien financier n'est pas systématique.
- ▶▶ Le règlement CAP VACANCES doit obligatoirement être accepté et signé par l'ensemble des candidats du projet déposé
- ▶▶ Une seule aide par an et par candidat
- ▶▶ Les demandes individuelles feront l'objet d'une étude par une commission souveraine. Celle-ci se réunira en Novembre 2022 (sous réserve) pour donner un avis sur les projets projetés du 01/01 au 30/06/ 2023 inclus). Vous devez alors vous assurer de pouvoir partir en vacance même sans cette aide.
- ▶▶ La réponse à votre demande vous sera notifiée par courrier de la commission d'attribution.
- ▶▶ Les aides seront accordées dans la limite du budget alloué. Le paiement auprès de votre prestataire se fera par bon administratif.

Je suis informé que les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au service municipal de la jeunesse, pour la finalité suivante : inscription sur le dispositif CAP VACANCES. Le destinataire des données est la Direction jeunesse. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la Direction des systèmes d'informations et du numérique de la ville de Vitry sur Seine. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

Date :

Nom et Signature :

Cadre réservé à l'administration	
Numéro du projet :	
Nature du projet :	Nombre de participants :
Subvention accordée :	Président de la commission Signature :